

ANNEXE 03.

INVENTAIRE DES RESSOURCES PATRIMONIALES

SITUATION GÉOGRAPHIQUE	p.3	L'EAU	p.10	PERSONNAGES ET PERSONNALITÉS	p.18
GÉOLOGIE ET PAYSAGES	p.4	HISTOIRE DU PARC ET MESURES DE PROTECTION	p.11	CONTES ET LÉGENDES	p.19
CLIMAT	p.6	ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES CONTEMPORAINES ET CONTEXTE SOCIO-ÉCONOMIQUE GÉNÉRAL	p.13	LITTÉRATURE	p.20
MILIEUX ET HABITATS	p.7	HISTOIRE ET TRACES D'OCCUPATION HUMAINE	p.14	TÉMOIGNAGES / ANECDOTES	p.21
FLORE	p.8	PATRIMOINE BÂTI	p.16	ARTS	p.22
FAUNE	p.9	ROUTE ET TRANSPORTS	p.17	ARTS DE VIVRE / TRADITIONS	p.23



Cet inventaire est basé sur les documents listés ci-après. Il pourra également être complété par d'autres données en fonction des besoins pour un projet d'interprétation en particulier (lieu ou déclinaison).

Le but de ce document n'est pas d'être un inventaire exhaustif, mais d'essayer de cibler les spécificités et les caractéristiques du Parc national des Calanques et de ce qu'il représente.

N. B. : ce document ne préfigure pas ce qui sera présenté aux visiteurs, encore moins les textes qui seront rédigés au final. Certains sujets seront peut-être abandonnés, d'autres complétés...

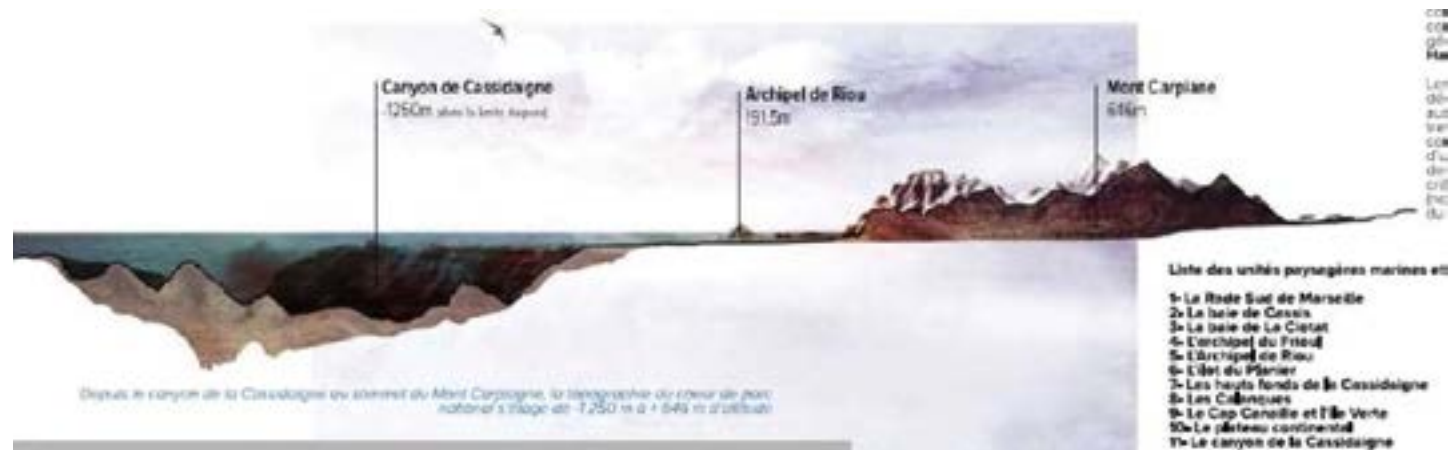
Le document est classé par sujets mais certaines informations peuvent se retrouver dans différentes rubriques puisqu'elles sont en lien avec plusieurs sujets ; et cela afin de faciliter la compréhension du lecteur.

SOURCES :

- Charte du Parc national des Calanques, volume 1, 2012 ;
- Stratégie scientifique du Parc national des Calanques 2011-2021 ;
- Plan de paysage du Parc national des Calanques ;
- Stratégie d'accueil du Parc national des Calanques, en cours de finalisation ;
- Inventaire des enjeux naturalistes interne au Parc national des Calanques ;
- Patriarche, Carte archéologique, ministère de la Culture pour les vestiges terrestres et sous-marins ;
- Interviews réalisées par Karine Huet pour le recueil de récit « Raconte-moi tes Calanques », 2019 ;
- Fiches de l'application Mes Calanques ;
- Fiches sur le patrimoine historiques internes à l'établissement ;
- DAUMALIN, Calanques industrielles de Marseille et leurs pollutions, 2016 ;
- COLLINA-GIRARD, Provence immergée, 2012 ;
- NARDINI, Il était une fois dans les Calanques, 2014 ;
- BOISSIN, Mystères et histoires des Calanques, 1990 ;
- MERRY et LAMBERT, Flore des Calanques, 2014 ;
- Sites internet officiels des trois communes : ville de Marseille / de la Ciotat / de Cassis ;
- Site des trois Offices du Tourisme.

Situation géographique

(cf. DOCOBs Natura 2000 site : « Calanques, îles marseillaises, cap Canaille, massif du Grand Caunet »)



Coupe du profil topographique des Calanques, du point le plus haut au plus bas (Plan de Paysage sous-marin, Coloco, 2019)

Le Parc national des Calanques est situé en région Provence Alpes Côte d'Azur, aux portes de la 2^e métropole de France. Le parc s'étend de Marseille à la Ciotat.

Parc national urbain, terrestre, marin et insulaire.

Le cœur de parc couvre 8 500 ha à terre, et 43 500 ha en mer. Une aire d'adhésion réduite existe aussi sur 2 630 ha, et l'aire maritime adjacente représente par contre en mer près de 97 800 ha.

Principaux propriétaires sont publics (municipalités, Conservatoire du Littoral, Office national des Forêts, Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône) mais quelques propriétaires privés existent encore sur ce territoire (EDF, particuliers...).

Le relief de ce territoire est celui de moyenne montagne, accidenté, avec de fortes variations très marquées : plusieurs monts, dont le Mont Carpiagne, point culminant du parc à 646 m, et des canyons sous-marins, dont celui de Cassidagne plongeant à près de 1850 m de profondeur.

L'orientation est-ouest des calanques induit une nette opposition de ver-

sants, conduisant à des différences de végétation très marquées entre l'adret et l'ubac et à une grande diversité écologique.

L'insularité et la littoralité représentent également deux faciès géographiques très spécifiques et riches.

« [...] le territoire du Parc national contient un gradient écologique continu des habitats méditerranéens, globalement du sud au nord, avec une organisation en mosaïques de milieux des franges littorales jusqu'aux milieux forestiers plus frais des ubacs des collines typiquement provençales, en passant par les habitats squelettiques des sommets calcaires » (cf. DOCOBs Natura 2000).

Des liens importants existent avec les deux autres massifs alentours que sont la Saint Baume et la chaîne de l'Etoile.

Histoire de la géographie locale et des cartes anciennes dans l'ouvrage de Jacques Mille, *Les calanques et massifs voisins. Histoire d'une cartographie, 1290 – xx^e siècle*.

Géologie et paysages

(cf. futur ouvrage du BRGM sur la géologie du Parc national des Calanques)

« Sans l'érosion d'un karst homogène formé par les millénaires sur la base de relictés périglaciaires du quaternaire, les Calanques n'existeraient pas. La montée des eaux aurait dessiné une côte homogène sans noyer d'innombrables grottes demeurées mystérieuses » (cf. Plan de paysage, p.7). Le karst et l'action de l'eau représentent donc le lien sur l'ensemble de ce territoire et expliquent les paysages actuels.

Son du réseau karstique en bord de mer très fréquent avec souffle provoqué par les vagues qui ressort, cf. Trou souffleur à Port-Miou.

2 entités géologiques fortes et structurantes visuellement : ensemble calcaire VS poudingue et grès.

Histoire géologique :

« Les massifs du cœur (Barasse, Calanques, Cap Canaille) sont délimités au nord par la vallée de l'Huveaune qui correspond géologiquement à un fossé d'effondrement plus récent que les massifs environnants. Deux périodes principales ont formé ces massifs : la première est marine avec les dépôts des plate-formes calcaires dont certains grands témoins sont des fossiles (ammonites, rudistes, bivalves) visibles par exemple à Luminy, au Logisson, à la Fontasse, au Cap Canaille ou à la Muraille de Chine ; la deuxième est terrestre avec l'émersion de ces dépôts sédimentaires suite à la formation d'une chaîne de montagne lors des plissements « pyrénéo-provençaux » et qui s'érode depuis plus de 60 millions d'années » (cf. Charte du Parc national des Calanques, vol. 1, p. 21).

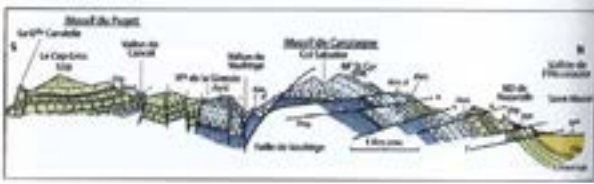
- Ère secondaire (Jurassique et Crétacé) : les Calanques n'existent pas. À la place s'étend une mer chaude et peu profonde. Elle est habitée par de nombreux coquillages et des coraux, qui forment des récifs. Durant des millions d'années, les coquilles et les squelettes de micro-organismes marins (ammonites, rudistes, bivalves) s'accumulent au fond de la mer, formant des sédiments, le calcaire. C'est ainsi qu'est née la roche blanche des Calanques.
- Ère tertiaire (60 millions d'années) les Calanques sont soulevées hors

de l'eau, poussées par les continents qui bougent. Les fonds marins calcaires se retrouvent alors à l'air libre. Le grand travail de sculpture des Calanques commence. La roche calcaire a une particularité : elle se creuse au passage de l'eau. On appelle ce mécanisme l'érosion. Ainsi, durant des millions d'années, l'eau s'infiltra au cœur du massif, formant des grottes et des tunnels (un relief karstique). Lorsque la Méditerranée s'assèche il y a environ 5 millions d'années, les fleuves creusèrent de profonds canyons pour atteindre le niveau de la mer, qui se trouvait 1500 mètres plus bas (crise messinienne) (<https://www.youtube.com/watch?v=9y225c8pD0w>).

- Ère quaternaire (1,8 millions d'années) glaciation, abaissement niveau de la mer, le relief s'accroît
- Environ 20 000 ans, à la fin de l'ère glaciaire, la Terre se réchauffe, le niveau de la mer monte jusqu'à recouvrir les pieds de ce grand massif calcaire, sur une élévation de près de 120m, inondant les canyons et les grottes. C'est ainsi que sont nées les paysages que nous connaissons aujourd'hui.



Schéma de formation des Calanques (Découverte géologique de son environnement montagneux, Guieu, Ricour et Rouire, 1996)



Coupe des massifs du Puget et de Carpiagne
(Découverte géologique de Marseille et de son environnement
montagneux, Guieu, Ricour et Rouire, 1996, fig.48)

« Les épisodes qui ont marqué la Provence et la Méditerranée depuis plus de 150 millions d'années sont conservés presque tous intacts dans les formations qui constituent les massifs et la plupart des collines du territoire. [...] sur les 56 ZNIEFF géologiques que comptent le département des BdR, 10 se trouvent sur le territoire du parc national » (cf. Charte, vol. 1, p. 21)

Deux sites comme raretés géologiques à un niveau international car ils concentrent plusieurs zones avec des coupes de strates très belles, faisant référence : route des Crêtes et les calanques de Marseille à Cassis. Et plusieurs zones de calcaires de référence régionale ex Muraille de Chine, Mont-Rose, Podestat, Mont Lantin, Mont Puget, Chalabran (cf. Charte p. 21)

SPÉCIFICITÉ LOCALE

Rivière souterraine de Port-Miou et du Bestouan. Association des Rivières Mystérieuses, ouvrage *Cassis et ses rivières* regroupe beaucoup d'informations sur le sujet ; très complet. Difficile à montrer car quasi invisible pour les non plongeurs spéléos ; très peu de lieux où on peut la percevoir, hormis résurgence et avens.

PAYSAGES

Les plans de paysage (terre et mer) ont pu distinguer 12 unités paysagères différentes :

- Massif des Calanques (mer-terre) ;
- Rade (sud) de Marseille ;

- Massif de Saint-Cyr ;
- Anse de Cassis ;
- Baie de la Ciotat (Cap Canaille et île Verte) ;
- Plateau de Carpiagne et plaine de la Gineste ;
- Archipel du Frioul ;
- Archipel de Riou ;
- Ilot du Planier ;
- Hauts fonds de la Cassidaigne ;
- Plateau continental en mer ;
- Canyon de la Cassidaigne.

Les points de vue sont nombreux et extrêmement variés sur le territoire, par les sentiers en balcon, les nombreux cols, crêtes. On peut par temps clair apercevoir jusqu'à la Sainte Baume et la Sainte Victoire.

Sur terre, le massif des Calanques, les îles du Frioul, l'anse de Cassis et la baie de la Ciotat concentrent les problématiques d'interface terre-mer, à la fois en termes de richesse écologique et de gestion de la fréquentation. Les entités de la rade de Marseille et la plaine de l'Huveaune concentrent les lieux d'interface entre la ville et la nature. Ces lieux de rencontre sont autant de points privilégiés pour l'appropriation du Parc national par les habitants dans une fréquentation de proximité. Enfin, le plateau de Carpiagne, le Mont Saint Cyr, la baie de La Ciotat et l'anse de Cassis rappellent l'importance de la présence de la forêt et de l'agriculture sur le territoire du Parc national

Un des éléments marquants du paysage est son relief extrêmement marqué, ses falaises, sa verticalité mais aussi ses calanques. **Calanque**, emprunté au provençal *Calanco* signifiant « ruelle étroite, cale, crique, pente rapide » : formation géologique spécifique à la zone entre côte bleue et littoral varois de Saint-Cyr-sur-Mer, mais c'est entre Marseille et Cassis qu'elle

a la charge symbolique la plus forte. Vallon étroit et profond à bords escarpés, en partie submergé par la mer.

Le premier site à avoir été classé est celui de la Gardiole en 1934, puis les premières calanques sont celles de Port-Pin et En-Vau en 1936. Puis classement du reste du massif des Calanques en 1975 et enfin, création du Parc national des Calanques, jusqu'à la Ciotat en 2012.

Lorsque l'on évoque ce territoire auprès des usagers, c'est la beauté de ses paysages qui est le plus souvent soulignée. Falaises, des grottes, des failles, un fleuve souterrain... Ces merveilles sont l'œuvre d'éminents sculpteurs : l'eau et le temps.

Les paysages des Calanques ont profondément varié au fil du temps et les paysages que l'on connaît aujourd'hui ne datent que de 20 000 ans, suite à la fin de la dernière glaciation et à la remontée des eaux de près de 120 m. Auparavant il faut imaginer des vastes vallées entre des très hautes falaises ; le rivage se situait derrière la face sud de Riou. Il était donc possible de se rendre à pieds au Frioul, à Maire et Riou.



Calanques préhistoriques
(dessin Amélie Vassal)



Le cap Morgiou au temps de l'utilisation
de la grotte Cosquer
(peinture Michel Grenet)

Climat

Climat méditerranéen typique mais aussi des zones parmi les plus arides de France comme les îles du Frioul par exemple.

Le massif jouit d'un climat méditerranéen chaud et sec en été, avec un hiver doux. La luminosité y est importante toute l'année. Les grands froids sont rares. En toutes saisons, la mer agit comme un régulateur thermique mais le vent, très présent, peut accentuer des phénomènes de dessèchement.

Moins de 500 mm de précipitations sont comptabilisées chaque année en moyenne et elles pénètrent dans le sol très rapidement et/ou s'évaporent quasi immédiatement dès les premières chaleurs.

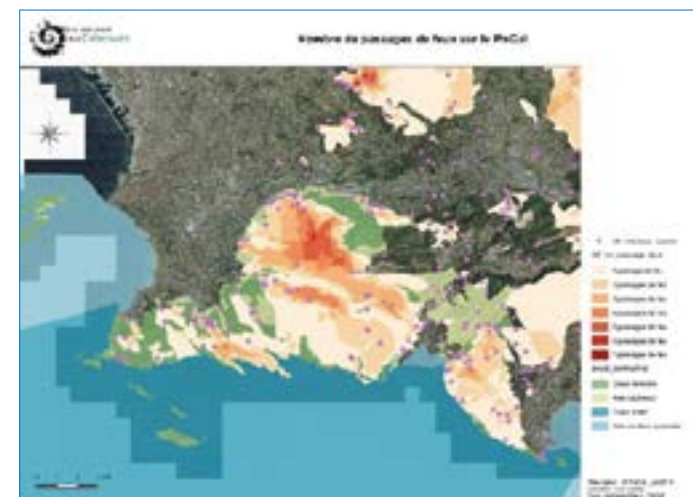
Le cap Croisette et les îles du Frioul sont parmi les zones les plus arides de France avec moins de 360 mm de précipitations par an.



Dynamique végétale – Laurence Malherbe

« Situé dans une position très méridionale, le littoral bénéficie d'un climat méditerranéen doté d'une très faible pluviosité, une évaporation forte due au soleil et au vent, ainsi qu'une perméabilité importante du fait de la nature karstique des terrains » (cf. Charte du parc national des Calanques, vol. 1, p. 22)

Risque incendie extrêmement important ; nombreux passages de feux sur le territoire. Période de réglementation de l'accès au massif suivant arrêté préfectoral en fonction de degré de risque.



Milieux et habitats

L'étagement du relief et les spécificités du climat local permettent d'offrir de multiples habitats et une très grande biodiversité. La majorité de la zone de cœur terrestre et maritime est classée en Zone Spéciale de Conservation au titre de la directive Habitats.

« Situé dans une position très méridionale, le littoral bénéficie d'un climat méditerranéen doté d'une très faible pluviosité, une évaporation forte due au soleil et au vent, ainsi qu'une perméabilité importante du fait de la nature karstique des terrains. De plus, en bordure de littoral, les embruns salés imposent aux végétaux une contrainte supplémentaire. La régénération extrêmement lente du sol, majoritairement constitué de substrat calcaire est une spécificité importante de ce littoral [...] 30 habitats remarquables ont été identifiés dont 29 en cœur et tous sont des habitats d'intérêts communautaire Natura 2000 » (cf. Charte du parc national des Calanques, vol. 1, p. 22-23)

HABITATS TERRESTRES

- Forêts : chênaie verte ou pinède ;
- Habitats littoraux, bande de quelques centaines de mètre qui concentre la biodiversité la plus remarquable en termes d'espèces que d'associations d'espèces ;
- Habitats rocheux (falaises, sommets et crêtes, éboulis) ;
- Garrigues et maquis ;
- Pelouses.

HABITATS MARINS

« Le cœur marin regroupe quasiment toute la diversité des biocénoses méditerranéennes, compte tenu d'une courantologie et d'une topographie particulièrement complexes, depuis les canyons profonds parsemés de coraux d'eau froides, jusqu'aux encorbellements à lithophyllum en surface. Outre l'herbier de Posidonie, en tant qu'habitat pivot, prioritaire au titre de Natura 2000, 14 biocénoses sont d'intérêt communautaire, et plus de 60 espèces considérées comme patrimoniales, dont les 2/3 protégées » (cf. Charte du Parc national des Calanques, volume 1).

- Herbier de posidonie (habitat prioritaire pour l'Europe, écosystème pivot de Méditerranée. Fonctions de stabilisateur du rivage, de frayère et nurserie) ;
- Coralligène (accumulation de grandes colonies de gorgones, de vers spirographes, d'éponges colorées) ;
- Fonds meubles ;
- Fonds rocheux ;
- Canyons sous-marins ;
- Pleine eau ;
- Grottes sous-marines ;
- Trottoirs à lithophyllum.

Les paysages des Calanques ont profondément varié au fil du temps et les paysages que l'on connaît aujourd'hui ne datent que de 20 000 ans, suite à la fin de la dernière glaciation et à la remontée des eaux de près de 120 m. Auparavant il faut imaginer des vastes vallées entre des très hautes falaises ; le rivage se situait derrière la face sud de Riou. Il était donc possible de se rendre à pieds au Frioul, à Maire et Riou.

Flore

FLORE TERRESTRE, ESPÈCES PROTÉGÉES

« À l'échelle du cœur de parc, les inventaires naturalistes réalisés notamment pour la Directive « Habitats » Natura 2000, ont permis de dresser une estimation des espèces présentes : sur plus de 900 espèces végétales recensées à ce jour, 38 sont protégées et 43 sont reconnues remarquables » (cf. Charte du Parc national des Calanques, vol. 1, p. 24). Pas moins de 1300 espèces végétales y ont été recensées, dont 73 bénéficient d'une protection et une vingtaine sont considérées comme très rares. On en compte 5 000 en France Métropolitaine !

Il est classé parmi les 34 hotspots* mondiaux de biodiversité. Cette position lui confère une responsabilité importante vis-à-vis des générations actuelles et futures. Les hotspots désignent des zones géographiques à la fois très riches en biodiversité et soumises à de fortes pressions. Il en existe 34 à travers le monde.

Pour survivre aux conditions extrêmes de ce territoire la flore a dû s'adapter : feuilles charnues, vernissées ou velues / rameaux épineux / morphologie en coussinet, étalée ou râblée / résistance au sel / au vent anémomorphose...

Il reste également de très rares espèces de flore en falaise, reliques de l'âge glaciaire.



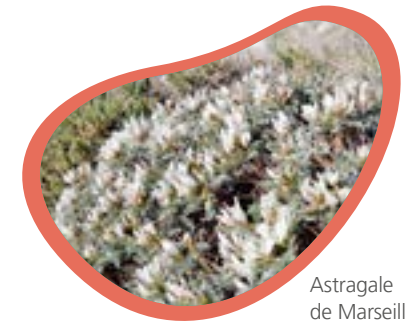
Sabline de Provence (PnCal)



Pin d'Alep (PnCal)



Herbier de Posidonies (PnCal)



Astragale de Marseille (PnCal)

QUELQUES EXEMPLES D'ESPÈCES EMBLÉMATIQUES DU TERRITOIRE

- Phryganes (Astragale de Marseille : buisson médit. Epineux endémique du SE de la France ; environ 4 160 individus dans les Bouches du Rhône, dont 1913 sur le Frioul et 2241 dans les calanques littorales, espèce proche de l'extinction, la population du parc national représente 90 % de la population française – programme européen LIFE, surnommée « le coussin de belle-mère » localement et Plantain + Thymélées tartonnaire) ;
- Euphorbes ;
- Sabline de Provence, espèce annuelle endémique de Basse Provence, se limite aux éboulis et lapiaz calcaires autour des calanques de Marseille et s'étage du niveau de la mer à la Mounine jusqu'à 1000 m vers la Sainte-Baume ;
- Ophrys ;
- Genêt de Lobel, habitat endémique de Basse Provence ;
- Lavatère maritime ;
- Lys des sables ;
- Thym et romarin consommés ;
- Pin d'Alep ;
- Chêne Kermès ;
- Lentisque ;
- Ciste de Montpellier.

Problématique des espèces envahissantes exogènes : griffes de sorcière, agaves, figuiers de barbarie...

FLORE MARINE REMARQUABLE / PROTÉGÉE

- Posidonie

Faune

La majorité de la zone de cœur terrestre et maritime est classée en Zone Spéciale de Conservation au titre de la directive Habitats et une grande partie de la zone terrestre de cœur est classée en Zone de Protection Spéciale au titre de la Directive Oiseaux.

« *L'insularité couplée aux conditions naturelles les plus exposées du littoral provençal (Riou est à 4 km du continent) : effet dessiccateur du mistral, action érosive sur le sol et la roche, exposition quasi-permanente aux embruns, ont contribué à la spécification d'espèces, ce qui peut expliquer le fort taux d'endémisme de ces îles, notamment pour l'entomofaune. L'intérêt avifaunistique de ces îles est majeur car elles constituent des sites de reproduction exceptionnels pour les oiseaux marins pélagiques* » (cf. Charte du Parc national des Calanques, vol. 1, p. 23)

Il est classé parmi les hotspots* mondiaux de biodiversité. Cette position lui confère une responsabilité importante vis-à-vis des générations actuelles et futures. Les hotspots désignent des zones géographiques à la fois très riches en biodiversité et soumises à de fortes pressions. Il en existe 34 à travers le monde.

FAUNE TERRESTRE, ESPÈCES REMARQUABLES (PROTÉGÉES)

- Aigle de Bonelli, 34 couples au total France entière (2016), un couple sur le territoire. Informations très sensibles à ne pas communiquer en totalité comme par exemple localisation du nid !
- Faucon pèlerin ;
- Grand Duc d'Europe ;
- Avifaune rupestre sédentaire (oiseaux marins : Puffin de Scopoli et Yelkouan, Océanite tempête de Méditerranée et Cormoran huppé de

Méditerranée (de Desmarest) / Faucon pèlerin / Martinet pâle, à ventre blanc...);

- Avifaune migratrice hivernante ; dont raretés montagnardes (Tichodrome échelette, Accenteur alpin, Hirondelle de rocher, Crave à bec rouge...);
- Phyllodactyle d'Europe, Lézard Ocellé (le plus grand lézard d'Europe) ;
- Chiroptères (Minoptère de Schreiber, Molosse de Cestoni, Vespère de Savi...).

« 62 espèces d'intérêt patrimonial ont été recensées sur le site Natura 2000 et les ZNIEFF marines du territoire. 2/3 de ces espèces sont soumis à un statut de protection (nationale et/ou convention internationale) et environ 1/3 sont des espèces patrimoniales pour la région PACA » (cf. charte du Parc national des Calanques, vol. 1, p. 27).

FAUNE MARITIME, ESPÈCES PROTÉGÉES

- Grande nacre *Perna nobilis* ;
- Mérou ;
- Corb ;
- Tortue caouane ;
- Cétacés (cachalot, rorqual commun, grand dauphin, dauphin bleu et blanc...);
- Corail rouge ;
- Eponges – gorgones ;
- Oursin diadème ;
- Hippocampe ;
- Poulpe.



Aigle de Bonelli (Florian Launette)



Grands Dauphins (PnCal)



Phyllodactyle d'Europe
(Alexandre Cluchier - ECO MED)



Corbs (Frédéric Fedorowsky)

L'eau

Rare sur le territoire, mais souvent présente et cachée : nappes et rivières souterraines. Elle a participé à sculpter ce paysage, soit par une action directe de dissolution du calcaire, soit indirectement, via les aménagements en terrasse (restanques) réalisés par les hommes pour cultiver des plantes peu gourmandes en eau (oliviers, vignes, pois chiche...). Son rôle était et est toujours primordial. Périodes de sécheresse de plus en plus longue et fréquentes : risques d'incendie plus importants. Très profonde modification après 1849 et l'arrivée du canal de Marseille (eau amenée depuis la Durance) : passage au maraîchage et abandon progressif de l'élevage d'ovins pour des bovins.

Nombreux puits, citernes et sources sont encore visibles, voir entretenus et utilisés sur le territoire du parc national.



Fontaine de Voire (PnCal)



Citerne du Cap Gros (PnCal)

Histoire du Parc national et mesures de protection

(cf. fiche interne thématique
Histoire de la mobilisation
environnementale
+ DOCOBs Natura 2000 site :
« Calanques, îles marseillaises, cap
Canaille, massif du Grand Cauret »
+ DAUMALIN 2016)

Le territoire des calanques, aujourd'hui plébiscité pour son « patrimoine naturel » a en réalité été le théâtre d'une très longue anthropisation.

Ainsi, la pression exercée par l'homme depuis la Préhistoire sur ce milieu a toujours été très élevée et s'est accrue depuis le Néolithique même si les causes en ont été multiples et ont largement évolué au fil du temps. Synthétiquement, on passe progressivement d'une période d'exploitation des ressources environnementales à une échelle restreinte, souvent réduite à un noyau familial plus ou moins élargi (chasse, pêche, pastoralisme, agriculture sèche puis irriguée à l'arrivée de l'eau du canal en 1848, gemmage, production de chaux...), à une exploitation de type « industrielle », notamment pour les carrières et la production de la chaux au début du XIX^e siècle.

Cette période correspond également à l'implantation d'industries polluantes sur tout le littoral sud du territoire, de Montredon à Cassis. Ces emplacements sont privilégiés par les autorités publiques et les entrepreneurs pour obtenir plus d'espaces constructibles mais également, afin d'éloigner la pollution du cœur de ville et de sa dense population.



Les calanques industrielles de Marseille (Daumalin, 2016)

Les réactions locales à ces nouveaux usages polluants des calanques peuvent être schématiquement groupées en deux phases ; deux trames distinctes de mobilisation individuelles et collectives : conflits endogènes au XIX^e siècle puis, une appropriation lente du patrimoine « naturel et paysager » à préserver au cours du XX^e siècle.

Ce contexte de monumentalisation, de sanctuarisation des paysages est directement lié à l'essor des pratiques sportives et de loisirs sur le territoire des calanques par une population aisée (excursionnistes : randonnée, escalade, plaisance, pêche...).

L'analyse des mobilisations individuelles et collectives témoignent aussi d'un changement de paradigme dans la représentation de cet environnement : initialement vécu comme un espace de ressources potentielles (cueillette, chasse, élevage, agriculture, pêche) impliquant donc des pertes économiques dues aux pollutions chimiques des usines, les calanques se transforment peu à peu en un territoire porteur de valeurs d'usages (pratiques hygiénistes, récréatives et sportives) nécessitant la conservation de ce patrimoine naturel et culturel.

1^{re} manifestation en 1910 contre l'exploitation de l'usine Solvay de la calanque de Port-Miou.



Extrait du journal Masilia, n°49, 1910

Le premier site à avoir été classé est celui de la Gardiole le 29 novembre 1934, puis les premières calanques sont celles de Port-Pin et En-Vau le 31 juillet 1936.

Puis classement du reste du massif des Calanques en site classé en 1959 et classement plus large en 1975. Classement du massif du cap Canaille en 1989.

1^{ers} inventaires ZNIEFF au début des années 1980 reconnaissent l'exceptionnalité géologique et écologique de cet ensemble naturel.

En 1996, le territoire est inclus dans Natura 2000. La majorité de la zone de cœur terrestre et maritime est classée en Zone Spéciale de Conservation au titre de la directive Habitats et une grande partie de la zone terrestre de cœur est classée en Zone de Protection Spéciale au titre de la Directive Oiseaux.

En 1999 est créé le GIP pour pouvoir parvenir le 28 avril 2012 à la création du Parc national des Calanques, jusqu'à la Ciotat. Entre temps, en 2003, l'état classe l'archipel de Riou en réserve naturelle nationale.

La création du Parc national des Calanques représente le niveau de protection maximum accordé en France à un espace. Il s'accompagne de règles éditées dans la charte (Marcoeurs) pour les activités humaines, et les aménagements devant s'y dérouler.

La gestion du territoire est assurée par le Parc national des Calanques lui-même sur les territoires du Conservatoire du Littoral, ou par les autres gestionnaires propriétaires sur leurs terrains, en respect des réglementations.

Les parcs nationaux sont des lieux privilégiés pour le questionnement autour des pratiques humaines. Celui des Calanques tout particulièrement, ici sans doute plus que dans d'autres parcs métropolitains la question de l'impact de l'homme sur son environnement est un « sujet » ; prélèvement sur les ressources,

industrialisation et pollution, 3 ports majeurs, 250 manifestations nautiques par an, 40 bateaux de batellerie pour 430 000 passagers, 700 000 croisiéristes en 2010 (dont le nombre augmente), 1 millions de baigneurs et quelques 125 000 plongées / an en 2009, des nuisances liées à la fréquentation terrestre des habitants en excursion à la journée ou des touristiques (plus de 2,5 millions visiteurs par an)...

PARMI LES IMPACTS ET MENACES

- Les pollutions les plus importantes, passées et-ou présentes : les boues rouges déversées par l'usine d'alumine de Gardanne, les pollutions industrielles (plomb, métaux lourds,...), les égouts déversés dans la mer, les débris laissés sur les plages, le trafic naval touristique et industriel... ;
- La sur fréquentation touristique. Elle peut chasser de certains sites des espèces animales discrètes et déranger la nidification. Le piétinement abîme les plantes et conduit à une érosion accélérée par le creusement des sentiers et le déchaussement des pins ;
- Les incendies. Certaines plantes y sont adaptées (pin d'Alep, chêne kermès,...) mais lorsqu'ils sont trop fréquents, ils ne laissent pas le temps aux autres espèces de se redéployer sur le site. À terme cela conduit à un appauvrissement de la biodiversité ;
- La préservation des milieux les plus menacés. Les herbiers de posidonie et la végétation littorale font partie des milieux les plus menacés, l'un par la navigation de plaisance, l'autre par l'urbanisation, la pollution et les invasions d'espèces exogènes.



Projet de classement des calanques de Port-Pin et En-Vau, 1923 (AM Marseille, 478 W 5)

Activités économiques contemporaines et contexte socio-économique général

(cf. Stratégie d'accueil et Schéma de cohérence des sports et loisirs de nature)

Actuellement il n'y a presque plus aucune exploitation – production sur le territoire du parc national, hormis quelques carrières à terre (Perasso, Bestouan...), de l'apiculture et de la pêche professionnelle en mer (pêche au petit métier, reconnu comme du patrimoine culturel immatériel). Il n'y a ainsi plus de terres cultivées en cœur du Parc national des Calanques, seulement des vignobles à Cassis, soit en AA.

Ainsi d'usages d'exploitations des ressources, le territoire est aujourd'hui surtout utilisé pour des usages récréatifs, de loisirs, multiples, qui posent des problèmes de partage de l'espace, de cohabitation. Problèmes de sur fréquentation.

Nouveaux usages récréatifs apparaissent régulièrement exemple vols de drones, slake line, base jump, motos... Développement spectaculaire des activités nautiques depuis les années 1950 (plaisance, plongée, kayak, paddle, jet ski...).

CONTEXTE SOCIO-ÉCONOMIQUE ACTUEL :

« *Marseille et son territoire d'influence, n'échappe pas à la pression démographique s'exerçant sur les franges littorales françaises* » (cf. Charte du Parc national des Calanques, vol. 1, p. 38)

Cet essor démographique et cette demande constante provoquent une pression urbaine importante sur les zones de franges, d'interface avec le territoire du parc national. L'étalement urbain est contraint mais demeure pressant. « *Sur la période 1999-2008, 42% des constructions neuves marseillaises se concentrent sur les arrondissements de Marseille jouxtant le périmètre du cœur du parc : 8^e, 9^e, 10^e et 11^e* ». Cette tendance est toujours existante.

Le cœur du parc comprend plusieurs espaces habités : on estime la population à environ 500 personnes et environ 515 bâtis.

La région PACA est la première région d'accueil de touristes français et la 2^e pour les touristes étrangers avec 34 millions de visiteurs en 2010. Plus de 3 millions de visites dans le Parc national des Calanques. L'attractivité de la zone est en constante augmentation et de plus en plus de groupes de croisiéristes débarquent à Marseille.

Histoire et traces d'occupation humaine

Histoire très profondément marquée par des vagues d'immigration successives : phocéens / romains / catalans – italiens / pieds noirs... Terre d'accueil et de métissage.

MARSEILLE

Fondation en – 600 av. J.-C par des phocéens désirant s'installer dans la calanque du Lacydon et ouvrir un nouveau comptoir de commerce (Mas-salia). Développement d'une colonie. Contacts avec les populations déjà implantées autour du bassin, sur les hauteurs des oppida, les celto-ligures. Cultes dans des grottes. Mythe de la fondation par la rencontre entre Gyptis et Protis (cf. infra).

Conquête romaine par Jules César en 49 av. J.-C (Massilia).

Grande importance de l'abbaye de Saint-Victor. Pouvoir entre vicomtes, évêque et abbé de Saint Victor. Indépendante jusqu'à la fin du xv^e siècle, Charles 1^{er} d'Anjou la rattache au royaume de France en 1481. Importantes fortifications notamment château d'If sous François 1^{er}.

Grande Peste en 1720 arrivée par le Grand Saint Antoine à Marseille, impact sur toute la Provence !

Fortifications sous Napoléon à nouveau et Napoléon III. Aussi installations des sémaphores. Ouvrages militaires enfin pendant la 2nde GM.

Développement des usines polluantes, industries importantes dans les calanques, à l'extérieur de la ville à partir de 1810 et jusqu'à fin 2009 pour la dernière en activité. Bcp arrêtées autour du milieu du xx^e siècle.

LA CIOTAT

Traces occupations néolithique final dans les grottes au-dessus de la ville. Création d'un établissement portuaire au Ve siècle av. J.-C. Durant l'antiquité la ville de Ceyreste (Portus Citharista) est une étape importante pour le trafic maritime. La ville de la Ciotat est créée par séparation de Ceyreste, par une charte en 1429 mais les limites définitives sont établies en 1675. Beaucoup de pêche et spécialisation dans la construction navale, avec des arsenaux au xvi^e siècle. En 1720 lors de l'épidémie de peste qui touche toute la Provence, la ville ferme ses portes et est épargnée. Elle devient alors le grenier de Marseille. Au milieu du xix^e siècle, après une décroissance de l'activité, les chantiers sont modernisés et les premiers vapeurs

sortent de construction en 1836, le Phocéén. Aujourd'hui reconvertie dans yachts de luxe.

Ile Verte en face de la ville porte des traces d'occupation de pêcheurs dès la période antique, et présente des vestiges nombreux de fortifications militaires, dont l'une des rares tours « réduit modèle » conservée en France : le fort Géry.

CASSIS

Celto-ligures présents sur le site, fouille du baou Redon : habitat fortifié retrouvé. Fréquenté par les phocéens. Puis par les romains ; port nommé Carcisus Portus. Spécialisation dans la pêche du corail rouge notamment. Exploitation de la pierre calcaire de Cassis. Vins et huile d'olive. Le vin fait toujours la réputation de la ville aujourd'hui (un des trois premiers vignobles à bénéficier de l'AOC en 1936). 1223 devient la propriété de la seigneurie des Baux-de-Provence puis au xv^e siècle Cassis est rattachée au comté de Provence, puis le roi René transmet la cité à l'Evêque de Marseille ; gérée par les évêques jusqu'en 1789.

Grands **traits communs à ces trois villes** : développement lié à la mer (pêche, commerce et circulation), exploitation des ressources du territoire (agro-pastoralisme, cultures sèches jusqu'au xix^e siècle et arrivée de l'eau du canal issu de la Durance, élevages d'ovins plutôt que de bovins, exploitation de la pierre...), rattachement tardif à la couronne de France, seulement au xvi^e siècle. Episode de la grande peste de 1720 a touché toute la Provence.

Les traces liées aux pratiques de pêche se retrouvent sur tout le territoire : toponyme de la Madrague, anneaux de fixation des filets, escaliers créés pour Louis XIII en 1622 à Morgiou, cabanons de pêche du XX^e siècle, les pointus et tartanes, et même les Prud'homies qui existent encore.

Les traces d'occupation humaine sont ainsi présentes sur tout le territoire et témoignent d'une **occupation continue**. Toutefois, beaucoup de vestiges ne sont **pas directement lisibles par des yeux non avertis**, voir même totalement inaccessibles et invisibles (enfouis, immergés...).

Les traces les plus récentes (à partir du ^{xvi}^e siècle) sont celles qui sont les plus aisément visibles.

- Dès le paléolithique inférieur, avec des vestiges d'occupation dans des grottes et abris sur l'ensemble du territoire, émergé ou immergé (Terrestre : Gite d'Elianac, grotte de Terrevaine par exemple et Sous-marin : Grotte Triperie, Trémies, Cosquer). Cosquer est la plus célèbre pour son art pariétal. Classée Monument Historique en 1992. Accès aujourd'hui fermé pour cause de préservation des vestiges exceptionnels mais aussi car danger d'accidents et de morts dans le boyau d'accès de 160 m de long. Un projet de restitution de la grotte est en cours dans la villa Méditerranée sur le Vieux-Port à Marseille ;
- Puis nombreuses traces occupations populations locales ségobriges : celto-ligures. Ex : oppidum de Marseilleveyre et plusieurs grottes autour du vallon de la Jarre ;
- Traces arrivées Phocéens (600 av JC) ; site de la Fontaine de Voire connu pour avoir été le lieu de la rencontre entre les phocéens et les ségobriges ; mythe de Gyptis et Protis. Reconstitution d'un navire grec par une équipe d'archéologue, nommé le Gyptis. Visible dans le Vieux Port ;
- Grands aménagements romains, vestiges présents partout. 1^{res} urbanisations ;
- Traces des développements successifs des réseaux, de l'urbanisation... jusqu'aux périodes récentes avec implantations usines au ^{xix}^e-^{xx}^e siècle, cabanons (Sormiou, Morgiou), bastides (Luminy, Pastré), murs de propriétés à partir du ^{xviii}^e siècle dans les collines

Certains espaces du Parc national des Calanques sont encore habités aujourd'hui.

Nombreux vestiges sous-marins témoignent de l'importance du milieu marin pour les hommes notamment en termes de transports, pêche, commerce... Ces vestiges sont visibles pour des navires contemporains métalliques (XIXe-XXe s.) encore en élévation, mais sont invisibles (sauf objets présentés en musées en centre-ville) pour les épaves les plus anciennes. Toutefois ces épaves, même invisibles ont des histoires qui méritent d'être racontées et qui peuvent enflammer l'imagination.

- Grand Congloué : 2 épaves antiques de la fin du IIIe-deb IIe av. J.-C. (Congloué 1) et de la fin du IIe av. J.-C. (Congloué 2), commerce de vin, pour 1^{res} fouilles archéologiques sous-marines avec Cousteau 1962 ;
- Écueil Miet 3 épave étrusque ? une des plus anciennes connues sur le département, 1^{re} ½ ^{vi}^e av. J.-C. ;
- Tiboulou de Maire, épave du I^{er} av. J.-C., gros cargo de redistribution ;
- Pointe de la Luque 2, milieu ^{iv}^e, amphores africaines ;
- Plane 3, ^x^e siècle, épave sarrasine, une des rares épaves médiévales de France ;
- Grand Saint Antoine ayant apporté la Grande peste en 1720 ;
- Épave du Liban 1903 naufrage sur l'île Maire, nombreux décès, croix au Cap Croisette, site de plongée actuel ;
- Épave du Chaouen, 1970, site de plongée actuel ;
- Épave du P38 de Saint-Exupéry sur Riou, découvert par Luc Vanrel en 2000 suite à la remontée de la gourmète par un pêcheur local Bianco en 1998. Avion abattu le 31 juillet 1944 par un soldat allemand ;
- Vestiges du Telescaphe, vers Callelongue : roues encore visibles de la surface. Une étude de Master a été réalisée sur le sujet par Quentin Bault. Inauguré le 23 juin 1967, fermé fin 1968, 30 000 personnes ont fait l'activité.

Patrimoine bâti

Multiple car présence humaine continue : habitat (cabanon, bastide, oppidum...) / militaire (castrum, forts, remparts, batteries, puis bunkers, sudwall...) / sanitaire (installations de quarantaine) / maritime (quais et aménagements portuaires, vigies – phares - sémaphores) / agro-pastoralisme (restanques, jas, aires de battage...) / chasse (agachon, poste de surveillance) / industriel (usines, poste douane, carrière...) / gestion de l'eau (canal de Marseille, puits...)

Très grande importance de ce patrimoine bâti, souvent méconnu, peu valorisé, et qui mériterait des études archéologiques.

PRINCIPAUX SITES REMARQUABLES

- Agro-pastoralisme (jas et restanques): vallon de Saint-Cyr, cœur Honoré, jas de Sugiton, Sainte-Frétoise (aire de battage aussi), Sormiou, aire de battage et restanque vers Valbarelle (propriété de Mme Fauque) ;
- Fours à chaux : près de 250 relevés par Claude Thomas sur l'ensemble du territoire mais tous ne sont pas très identifiables ; structures de pierres sèches souvent un peu effondrées. Zone de fortes concentrations de fours à chaux circulaires temporaires : Luminy et vallon de la Gineste. Aussi fours à chaux permanents : vallon de la Panouse (attention pour sa valorisation, site proche de l'aire des Bonelli), la Barasse, Vaufrèges ;
- Carrières : autour de Cassis et surtout à Port-Miou, Pointe Cacao. Aussi deux très belles carrières avec blocs encore en place à côté de la Fontasse (carrière dite de Maître Rifouart) et aussi sur les crêtes de Valbarelle. Enfin carrières des îles du Frioul très visibles ;
- Citernes – puits : Puits dit Segond, puits du Lierre, citerne du Cap Gros et de l'Escu, Fontaine de Voire... ;
- Militaire : sur tout le territoire, et notamment toute la côte et les îles. Castrum de Saint-Marcel (seul vestige médiéval x^e siècle) / château d'If (xvi^e siècle) / forts et batteries des xviii^e et xix^e siècles / bunkers et aménagements allemands du xx^e siècle ;
- Sanitaire : installations dès le xvi^e siècle sur Pomègues, puis constructions au xix^e siècle (à partir de 1822) d'un complexe important sur les îles du Frioul (digue Berry pour relier les deux îles, pavillons, hôpital Caroline) ;
- Vigies – phares – sémaphores : vigies Notre-Dame de la Garde, Riou, Marseilleveyre, Cap Gros, Racadona la Cioatat / phares successifs du Planier / sémaphores de 1864 à Pomègues, Callelongue et Bec de l'Aigle.

Route et transports

Deux voies principales pour traverser le territoire.

Route de la Gineste construite en 1942.

Route des Crêtes – typique du développement de l'auto-tourisme, construite autour de 1960.

Plusieurs projets de routes en corniche dans les Calanques, de train touristique ont été envisagés mais n'ont jamais abouti.

Pendant longtemps le seul moyen de locomotion à travers ce territoire était ses propres pieds et des ânes. De nombreux chemins dits de muletiers sont encore visibles.

Les transports par voie maritime ont de tous temps été vitaux et extrêmement développés pour ce territoire (cf. ci-avant Histoire); depuis l'arrivée des Grecs par la mer, la pêche, le commerce, le transport de personnes et de marchandises. Actuellement, ce mode de transport, notamment pour les touristes, est en plein développement.



Route de la Gineste dans les années 60 (Delcampe.net)

Personnages et personnalités

MONDE DE LA MER

- Cousteau, la Calypso, première fouille archéologique sous-marine en 1962 sur le Grand Congloué, 1^{res} habitations sous la mer au Frioul (Pré-continent) ;
- Falco, à Sormiou, fait partie de l'équipe de Cousteau ;
- Beuchat, invention du scaphandre autonome avec le détendeur et combinaisons ;
- COMEX, par Delauze en 1961.

MONDE DE L'ESCALADE - RANDONNÉE

- Rébuffat : 1^{res} voies d'escalade, <https://www.youtube.com/watch?v=hBjbcNbvJk> ou encore <https://sites.ina.fr/plusforts/focus/media/16350762>. Route qui se nomme encore d'après lui dans le massif ;
- Azéma guide de montagne, formation du GRIMP.

AUTRES

- Saint Exupéry, connu mondialement, mort lorsque son avion a été abattu par un allemand en 1944, épave retrouvée par Luc Vanrell près de Riou ;
- Pierre Puget, sculpteur à Marseille et légende de la taille de son profil dans le mont Puget ;
- Xavier Dechaux, inscriptions laissées dans les années 1860 et dispersées dans les Calanques et dans les massifs autour.
- Dr Poucel pour naturisme en 1925 ;
- Boucher de Perthes : création de la notion d'homme antédiluvien suite à ses fouilles dans la Grotte Rolland, inventeur de la Préhistoire ;
- ...



Albert Falco et Jacques-Yves Cousteau
(Sormiou, berceau bleu de mes souvenirs, Falco, 2012)



Gaston Rebuffat
(Calanques, 1949)

Contes et légendes

(cf. Ely Boissin, *Mystères et histoires des Calanques*, 1990 et Nardini, *Il était une fois les Calanques*)

- Gyptis et Protis, la fontaine de Voire et la fondation de Marseille ;
- (Dellepiane David, 25^e Centenaire de la fondation-Marseille, 1899) ;
- Brigands dans les calanques. Très nombreux récits de contrebandiers, de traque par la police, de planques dans les archives et journaux anciens ! Le plus célèbre « Robespierre »
- Animaux des Calanques :
 - Girafe Zarafa de Marseille, 1826, arrivée à Marseille pour être offerte à la France, placée en quarantaine, s'échappe et fini par être récupérée sur les plages de Montredon ;
 - Panthère des calanques, 2004. Le massif avait même été interdit ! Plusieurs personnes jurent l'avoir vu en divers lieux éloignés en même temps ;
 - Sardine qui bouche le port de Marseille. Devenue une expression locale depuis une erreur d'écriture à partir d'une histoire vraie au XVIII^e siècle. En mai 1780 un vaisseau nommé la Sartine fit une erreur pour entrer dans le chenal du Vieux-Port et coule ; il barrait donc l'entrée du port ;
 - Rhinocéros d'If : François I^{er} se rend au château d'If pour voir une curiosité à l'époque : un rhinocéros blanc. L'animal était un présent du roi du Portugal au pape Léon X. Le navire qui le transportait fit escale à Marseille en janvier 1516, l'animal fut débarqué sur If le temps de l'étape. Toutefois, le convoi sombra peu de temps après avoir repris la mer.
- Le chemin des Calanques
- Mont Puget : profil du sculpteur marseillais Pierre Puget de rage d'avoir eu son projet rejeté.
- Le roi du Frioul, 1765 : un soldat en garnison sur le Frioul fait une crise de démence, se retourne contre ses compagnons et se proclame roi du Frioul. Article de François Pasqualini « Le soldat qui devint roi ».



Le Passage de la girafe près d'Arnay-le-Duc
(Jacques Raymond Brascassat, 1827, Musée des beaux-arts de Beaune)



Sardine bouchant le Vieux-Port (Delcampe.net)



Le rhinocéros d'If (Dürer, 1515, British Museum)

Littérature

- Mistral :
« Ame éternellement renaissante,
Ame joyeuse et fière et vive
Qui hennis dans le bruit du Rhône et de son venti
Ame des bois pleine d'harmonie
Et des calanques pleines de soleil ;
De la patrie âme pieuse
Je t'appelle ! Incarne-toi dans mes vers provençaux ! »
Egalement poème Cassis dans Calendal. Ouvrage *Calendal* datant de 1869 ;
- Le roman *Le comte de Monte Christo* d'Alexandre Dumas dont une partie se déroule dans le château d'If ;
- Poème de Marie de Sormiou : « *Quand je m'en vais de ma Provence, Mon cœur s'arrache et reste là...* » *Voici cette nature où mon rêve demeure, Quand le corps est dans les pays aux pâles verts. Le cirque de colline où la claire demeure, De mon enfance gît, point d'or de l'univers.* » ;
- Jean Claude Izzo réalise une trilogie entre 1995 et 1998 sur Marseille ;
- ...

Témoignages / anecdotes

(complément dans le relevés de citations réalisées à partir des 38 interviews conduites par Karine Huet en 2019 pour le recueil *Raconte-moi tes Calanques*)

ALBERT FALCO

« Une vie ne suffit pas. Il reste à faire des milliers d'observations. Je ne parviendrai pas à les accomplir toutes, même si je devais explorer sans cesse la même région de la mer. Il nous faudrait plusieurs vies. La mer est si grande ! »

GASTON REBUFFAT

« C'est dans la proximité de la mer que réside le caractère le plus étrange et le plus prenant des Calanques : non seulement pour la splendeur des paysages, mais aussi pour cette tentation éternelle des espaces marins. »

Arts

Lieu d'inspiration pour de nombreux artistes passés, et encore actuels.

PEINTURES

- Loubon sur la Peste, le pastoralisme ;
- Raphael Ponson ;
- Jean-Baptiste Olive ;
- Montenard ;
- Braques ;
- Cézanne.

CHANSONS

- Alibert sur les calanques, les pêcheurs... ;
- Massilia Sound System...

CINÉMA

- Frères Lumière à la Ciotat, 1^{er} cinéma ;
- Villa Michel Simon, la Ciotat ;
- Pagnol ;
- Besson...



Col de la Gineste
(Loubon, 1855, Musée Granet, Aix en Provence)



Cap Croisette, 1874 (Raphael Ponson)

Arts de vivre / traditions

(cf. exposition Tartanes
et bouillabaisse)

« Le littoral, les calanques, les collines restent le support de multiples traditions séculaires, qu'elles proviennent d'une époque où il s'agissait de lieux de subsistance, puis de loisir » (cf. Charte du Parc national des Calanques, vol. 1, p. 37)

Cet art de vivre et ces traditions font parties du patrimoine culturel immatériel que le Parc national des Calanques a vocation à préserver et valoriser. Vie au cabanon / pétanque / culinaire comme bouillabaisse, aioli / pêche au petit métier (nombreuses techniques existant encore) avec pointu – barquette marseillaise – voile latine / chasse traditionnelle...



Bouillabaisse au cabanon, 1904 (AD13, 6Fi4644)



Cabanons et navires pêche traditionnelle à Morgiou (PhCal)